



SAPPHIRE

This book has been generated from a scan of the original and we cannot guarantee that it is free from errors or contains the full content of the original.



This compilation
copyright © Sapphire Publications Ltd

STRICTLY NOT FOR RESALE OR REDISTRIBUTION

Planche du 6 pence GAMBIE, de 1869



675
225 H53
1914
NPM

LES TIMBRES

de

G A M B I E

par Frédéric J. MELVILLE

Président de la Junior Philatelic Society

Adapté par Georges BRUNEL

Rédacteur en chef du Timbre-Poste

Ouvrage illustré de 21 gravures
et de 16 planches dont une en couleur



PARIS

Édition des Publications Modernes

52, rue d'Hauteville, 52

1914

Droits de reproduction réservés pour tous pays, y compris
le Danemark, la Suède, la Norvège, et la Russie



CHAPITRE I.

LA COLONIE ET LA POSTE

La possession Britannique de l'Afrique Occidentale, connue sous le nom de « Colonie et Protectorat de la Gambie » occupe une étroite bande de territoire, (de 20 kilomètres de largeur, en moyenne), des deux côtés du fleuve de ce nom. Le territoire comprend l'établissement de Sainte-Mary, où se trouve Bathurst, la capitale fondée au sud de l'estuaire en 1816, British Cambo, Albreda, l'île de M' Carthy et le Ceded Mile, un protectorat qui s'étend sur une étroite bande de terre, partant du Cap Sainte-Mary, et suit les deux rives du fleuve sur une longueur de plus de 400 kilomètres.

Le fleuve Gambie fut découvert par un navigateur Portugais en 1447 ; une compagnie fut formée en 1588 pour faire le commerce avec la Gambie, en vertu d'une charte accordée par la reine Elisabeth. Durant le règne de Jacques II, un fort fut construit par des colons anglais à l'embouchure du fleuve (1686) et pendant de longues années leur seul commerce fut le trafic des esclaves. Le territoire fut reconnu possession britannique par le traité de Versailles et lors de la liquidation forcée de la

Compagnie privilégiée, il fut repris par la Couronne et incorporé parmi les Etablissements de l'Afrique Occidentale Britannique.

La Colonie de Gambie fut administrée par le Gouvernement de Sierra Leone jusqu'en 1843, époque à laquelle on lui donna un gouvernement distinct. En 1868 elle fut de nouveau annexée à Sierra Leone et ce n'est que vingt ans plus tard qu'elle fut constituée en une Colonie de la Couronne avec son propre gouverneur et un gouvernement responsable séparé.

A présent, le principal article d'exportation de la Colonie consiste en pistaches, peaux, cire, arachides, mais on s'efforce d'encourager les indigènes à cultiver d'autres produits.

La superficie est de 180 kilomètres carrés avec une population de 45.000 habitants dont très peu d'Européens ; il y en a à peine 200 à Bathurst ; les conditions sanitaires sont défavorables pour les Européens.

En matière postale, il y a peu de chose à enregistrer avant 1866, qui est la date attribuée par M. F. Bisset Archer, Trésorier et Maître Général des Postes, à un changement dans le tarif postal, l'introduction du poids de $\frac{1}{2}$ once pour les lettres (environ 15 gr.). A partir de cette date, le tarif pour la Grande-Bretagne fut, croyons-nous, de 6 p. par demi-once.

M. Archer indique aussi l'année 1866 comme

celle de l'émission des premiers timbres-poste de la colonie.

Cette date fut acceptée pendant un certain temps dans les catalogues de timbres, mais on croit généralement maintenant que c'est une erreur, car les premiers rapports dans les journaux philatéliques de l'époque démontrent que la date est 1869.

Les avis postaux que nous avons pu découvrir ne présentent pas grand intérêt ; les suivants sont les seuls qui ont rapport aux questions intéressant les collectionneurs :

AVIS DU SERVICE DES POSTES

Réduction du Tarif Postal

A partir du 1^{er} avril 1892, le tarif d'affranchissement pour toutes les parties du monde, sur lettres, journaux, livres, etc... sera comme suit :

Pour les lettres, 2 $\frac{1}{2}$ d. par $\frac{1}{2}$ once.

Pour les cartes postales, 1 d. chaque.

Pour les cartes postales avec réponse, 2 d. chaque.

Pour les journaux, les livres, les imprimés, les papiers d'affaires, et les échantillons, $\frac{1}{2}$ d. par 2 onces, avec un minimum de 2 $\frac{1}{2}$ d. pour un paquet de papiers d'affaires et de 1 d. pour un paquet d'échantillons, selon le règlement de l'Union Postale.

Taxe pour l'enregistrement (recommandation) de l'un quelconque des susdits articles 2 d.

Taxe pour l'accusé de réception d'un article re-commandé 2 $\frac{1}{2}$ d.

Par ordre de Son Excellence,

J.-H. FINDEN,

Maître des Postes.

Bureau de la Poste, Bathurst, Gambie.

3 Mars 1892.

POSTES

Ordonnance N° 6 de 1897

11 Mars 1897.

1. — Cette ordonnance peut être citée sous le nom d'Ordonnance des Postes, 1897, Règlement postal intérieur.

13. — A partir de la date de cette Ordonnance des plis postaux peuvent être expédiés par poste entre les places de la Colonie de la Gambie et des Territoires de Protectorat adjacents, qui peuvent être de temps à autre désignées par l'Administrateur.

14. — L'Administrateur Royal peut de temps en temps établir, relativement au service postal intérieur institué par la présente, les règlements qu'il jugera nécessaire :

Pour prescrire et régler les endroits, heures et manières de recevoir la correspondance à la poste et d'en faire la distribution.

Pour fixer le tarif d'affranchissement sur les lettres et paquets.

Pour prescrire le paiement du port et régler la façon de l'acquitter.

Pour régler l'apposition de timbres-poste.

Pour prescrire et régler le paiement à nouveau du port en cas de réexpédition.

Pour régler les dimensions et poids maximum des paquets.

Pour interdire ou restreindre l'impression (ou l'écriture) de marques, ou de mots ou de communications.

Pour interdire des annexes dans la correspondance.

Pour limiter l'envoi et le transport de lettres à l'intérieur.

Et tels autres règlements que l'Administrateur considérera de temps en temps désirables pour la bonne opération de cette Poste Intérieure.

Et peut fixer une amende n'excédant pas dix livres sterling, qui peut être infligée sommairement par le Juge-Président ou deux juges de paix, ou, à défaut, de paiement; un emprisonnement n'excédant pas deux semaines pour une contravention à ce règlement.

15. — Tout le revenu provenant de la Poste Intérieure établie par la présente, sera versé, au Trésor de la Colonie, aux époques et de la manière indiquée par l'Administrateur et sera appliqué aux besoins généraux de la Colonie.

*Assurance et Compensation
en cas de perte ou de dommage*

11. — Sous réserve des conditions de cette Ordonnance, si un article de valeur, renfermé dans un pli ou paquet, ou en faisant partie, est perdu ou endommagé durant son transit par la

poste, l'Administrateur pourra légitimement faire verser, en les prélevant sur les fonds publics de la Colonie, à la personne ou aux personnes qui pourront, de l'avis du Maître Général des Postes, établir le bien fondé de leur demande de compensation (en tenant compte de la nature de l'article, du soin avec lequel il était emballé, et autres circonstances) les taux de compensation suivants :

a) Pour un paquet non assuré, telle somme qu'il jugera raisonnable, mais n'excédant pas 20 shillings.

b) Pour un paquet assuré la table suivante sera appliquée :

Une taxe de 5 p. donnera droit à une compensation jusqu'à £ 12			
»	7 1/2 p.	»	» £ 24
»	10 p.	»	» £ 36
»	1 s 1/2 p.	»	» £ 48
»	1 s 3 p.	»	» £ 60

D'après le guide officiel publié par M. Archer, nous apprenons qu'un vapeur du gouvernement maintient une communication hebdomadaire entre la capitale, Bathurst, et l'île de M'Carthy, pour les voyageurs et le courrier postal. Il n'existe pas de distribution à domicile de la poste ni à l'une ni à l'autre de ces places.

La Gambie donna son adhésion à l'Union Postale Universelle le 1^{er} janvier 1879 : le Tarif Postal Impérial (Britannique) de Un penny fut adopté à partir du 25 décembre 1898 et l'unité de poids pour le port des lettres pour l'étran-

ger et les Colonies fut porté de $\frac{1}{2}$ once à 1 once le 1^{er} octobre 1907. Le système des envois contre remboursement fut introduit le 15 octobre 1908.

Le tableau suivant donne une indication des affaires postales, les grosses fluctuations du revenu étant causées principalement par les fluctuations dans la demande de timbres de la part des marchands et collectionneurs :

Année	Recettes	Dépenses	Lettres	Paquets
1895	£ 686			
1896	— 1.506			
1897	— 1.845			
1898	— 2.140			
1899	— 589			
1900	— 459		66.612	782
1901	— 769		77.937	1.151
1902	— 1.452		77.918	1.340
1903	— 553		94.365	1.532
1904	— 597		94.358	1.677
1905	— 2.731	£ 808. 0. 0	91.768	1.554
1906	— 1.317	— 712.15.10	98.379	1.994

CHAPITRE II

EMISSION « CAMEE » DE 1869

Le *Philatelist* du 1^{er} mars 1869 contenait le premier avis de la préparation de timbres pour la Colonie de Gambie.

« Nous avons le plaisir d'annoncer la préparation de timbres pour cet Etablissement Africain. Dans un cercle central, se trouve en relief blanc l'effigie couronnée de la Reine Victoria ; dans des bandes droites au-dessus on lit : GAMBIA ; au-dessous la valeur, qui, de même que les ornements dans les coins, était estampée en blanc. Le timbre est presque carré et les exemplaires en la possession de notre correspondant sont non-dentelés.

Valeurs : 4 pence, brun foncé.

6 — bleu foncé.

Les timbres étaient fabriqués par Messieurs de la Rue et C^o par un double procédé d'impression à plat et d'impression en relief,

l'impression à plat étant sans doute effectuée en premier lieu et l'estampage ensuite. Cette combinaison était exceptionnellement réussie et ces timbres se comptent parmi les plus beaux timbres-poste adhésifs que nous connaissions.

Comme un estampage régulier sur une large surface présentait des difficultés considérables, les planches se composaient seulement de quinze timbres disposés en trois rangées horizontales de cinq timbres. (Voir la planche reproduite ci-contre.)

Les planches pour les deux procédés se correspondaient évidemment l'une à l'autre avec précision, quoiqu'il soit arrivé parfois dans l'impression que l'estampage était légèrement déplacé.

Le papier est blanc et uni, sans filigrane, et les timbres n'étaient pas dentelés. La gomme se rencontre en deux couleurs, l'une blanche et claire comme d'ordinaire, l'autre est d'une couleur jaune pâle, qui peut être due, cependant, à l'influence du climat, surtout comme c'est une particularité qui s'attache aussi à un certain nombre d'émissions ultérieures.

La couleur du 4 p. varie en nuance depuis le chocolat brun foncé jusqu'au brun et brun pâle. Le 6 p. va du bleu pâle au bleu foncé.

Il existe une nuance tout à fait pâle que l'on trouve très rarement, la plupart des exemplaires soi-disant « bleu pâle » étant d'une nuance intermédiaire qui est mieux décrite comme « bleue ».

Les feuilles des deux valeurs présentent un point de repère de l'imprimeur, de chaque côté dans la marge, en face des timbres N° 6 et 10 respectivement (Planche en couleurs).

On connaît les deux valeurs avec l'estampage en double impression distinctement.

Il y a certaines particularités dans ces timbres qu'il est bon de noter, bien que leur signification soit incertaine.

D'abord, il arrive fréquemment sur tous les timbres estampés de Gambie qu'il se trouve une petite tache de couleur sur les cheveux, en arrière, qui dans les timbres d'une période subséquente devient une grosse tache et même se développe en une échancrure du fond circulaire en couleur.

Dans cette émission, la tache, lorsqu'elle existe, est ordinairement toute petite, mais

deux exemplaires du 6 p. que nous avons examinés la présentent quelque peu plus grosse.

En second lieu, il y a des variétés distinctes de la boucle de cheveux pendante derrière la tête. Dans le dessin normal, la boucle ondulée est assez épaisse, avec un cheveu qui s'en détache dans l'espace entre la boucle et le cou. Ce cheveu est parfois absent, ou brisé, ou comme dans le N° 11 de la feuille non dentelée de 6 p. (Planche en couleurs) la boucle



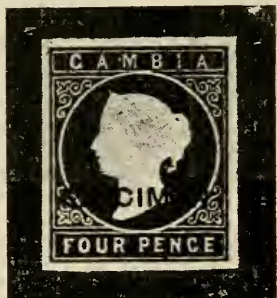
et le cheveu se rejoignent et donnent ainsi une apparence toute différente aux cheveux en arrière. La longueur de la boucle principale varie aussi.

Dans la feuille de 6 p. les planches semblent avoir été légèrement défectueuses et il y a une pente légère du centre au timbre du de-

hors de chaque côté (N^{os} 1 et 5), la pente étant plus prononcée sur le N^o 5 où la bande supérieure contenant le mot « Gambia » est reconnue comme la variété avec la bande inclinée. Le côté gauche du timbre N^o 5 a 22 mm $\frac{1}{2}$ de haut et le côté droit 22 mm.

Il n'y a pas de doute que cette particularité se trouve, renversée, sur le timbre N^o 1, quoiqu'elle soit moins prononcée.

Dans les émissions suivantes les timbres N^o 1 et 5 ont ce défaut plus prononcé comme on le constatera en examinant les planches X et XI. Il est curieux de noter que la faute



ne se borne pas aux timbres du dehors, comme on le suppose généralement. Le défaut consiste en ce que toute la rangée du haut est $\frac{1}{2}$ plus haute que les timbres normaux des rangées 2 et 3 excepté les côtés gauche et droit

respectivement des timbres du bout (N^{os} 1 et 5). Le timbre du milieu de la rangée supérieure fournit une autre particularité dans la forme de la base du cou. (Comparez les planches I, X, XI avec XIV.)

Les exemplaires des deux valeurs existent avec la surcharge SPECIMEN et nous avons vu de semblables exemplaires de toutes les émissions régulières de cette Colonie.

CHAPITRE III.

EMISSION DE 1874

C'est en 1874 que le papier filigrané fut introduit pour les timbres, le papier étant celui qui porte le filigrane « Couronne CC », bien connu des collectionneurs de timbres coloniaux britanniques. Ce papier ne s'adaptait pas facilement aux petites planches des timbres de Gambie et la méthode employée pour le couper en feuilles de la grandeur voulue a produit des variétés que recherche le spécialiste.

Le Major Evans écrivait en janvier 1883 dans le *Philatelic Record* :

« La majorité des collectionneurs sait probablement que les timbres des Colonies Anglaises imprimés en Angleterre sont, en général, en feuilles de 240, divisées en quatre panneaux de 60 timbres, chaque panneau consistant de dix rangées horizontales de six timbres. Le filigrane Couronne et CC est disposé de la même manière

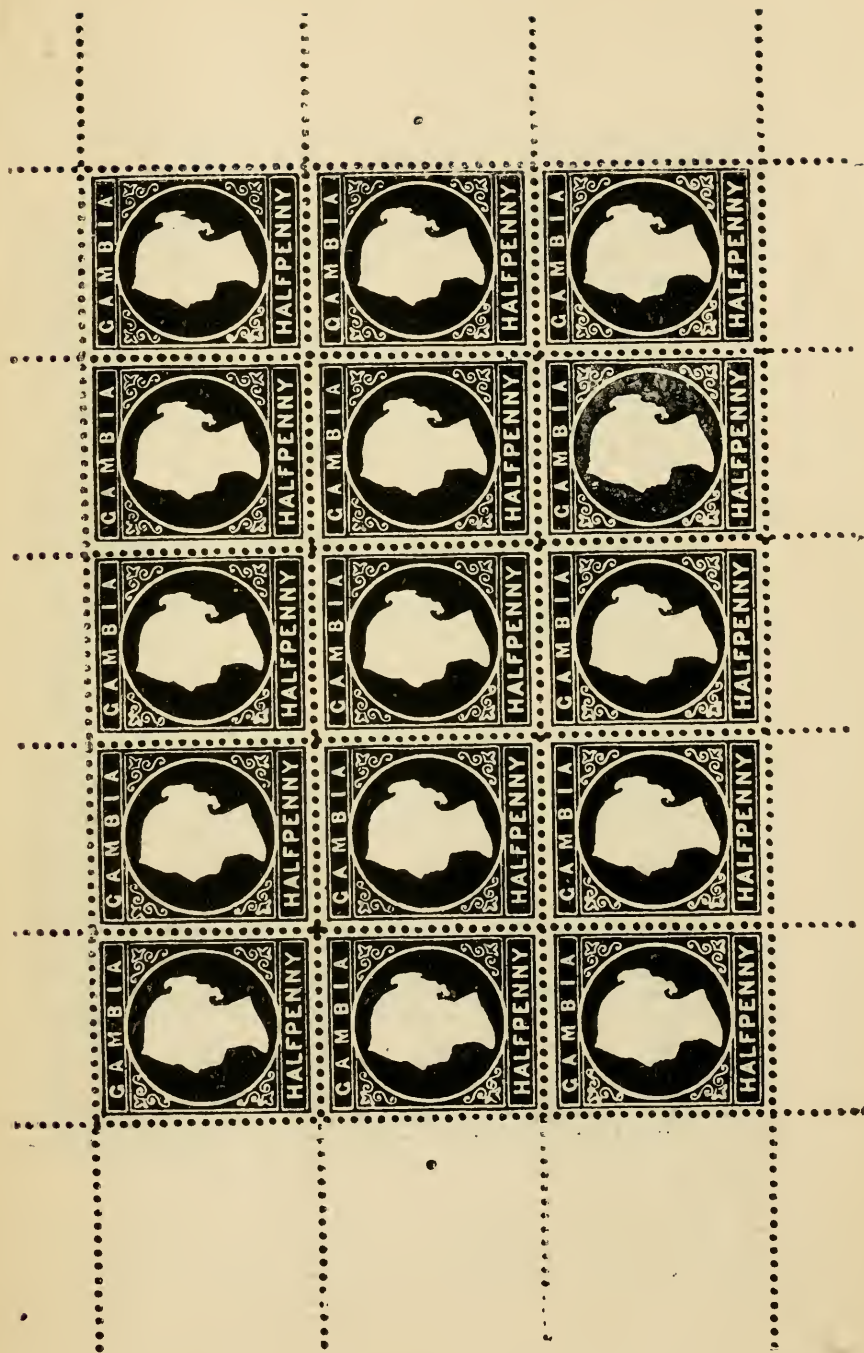


Planche II, du 1/2 d. — Perforation en ligne simple.

sur la feuille de papier ; chaque panneau étant renfermé dans un cadre d'une seule ligne.

Un espace blanc, d'un demi-pouce de largeur environ, descend verticalement au milieu de la feuille, tandis qu'un autre espace, plus large, traverse le centre de la feuille horizontalement, avec les mots CROWN COLONIES (Colonies de la Couronne) en filigrane. Ces mots sont aussi répétés deux fois le long de chaque côté de la feuille.

Quelques-uns de mes lecteurs ont peut-être remarqué que le filigrane n'apparaît pas toujours très clairement dans les timbres de Gambie. Cela est dû, en partie à ce qu'ils sont estampés, et aussi au fait qu'ils sont disposés en petits blocs de quinze (trois rangées horizontales de cinq) de sorte qu'une rangée de cinq timbres est imprimée sur une rangée de six filigranes, et en conséquence, le plus souvent, on ne trouve pas un filigrane complet sur aucun timbre dans un bloc de quinze. Très fréquemment les blocs supérieur et inférieur d'une feuille empiètent sur la marge et par suite quelques timbres portent en filigrane une portion des mots CROWN COLONIES. J'ai vu un bloc de ces timbres qui avait été imprimé au centre d'un côté d'une feuille et dont la rangée du milieu portait en filigrane COLONIES tandis que les rangées supérieure et inférieure, avaient le filigrane ordinaire Couronne et CC. Dans des impressions récentes de quelques-unes des valeurs de Gambie, les blocs sont imprimés de côté sur la feuille et dans ce cas les timbres ne portent pas un fili-

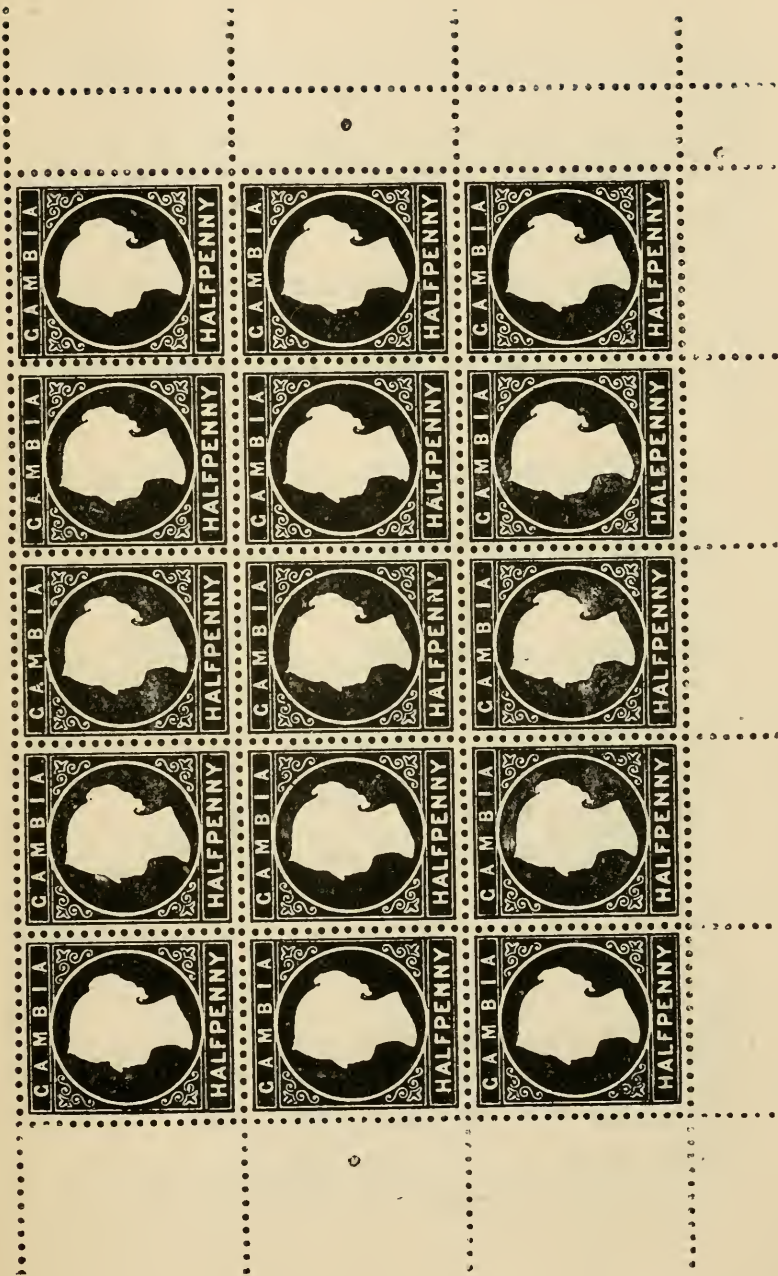


Planche III, du 1/2 d. — Première perforation, à peigne (pointes en bas.)

grane entier, et parmi ces tirages j'ai vu un bloc dans lequel la division verticale de la feuille correspondait avec la rangée du milieu du bloc. »

De plus on a trouvé ces timbres avec le filigrane à l'envers, ce qui indique qu'une feuille était parfois mise sous presse à l'envers. On rencontre aussi des filigranes renversés du type Couronne et C. C.

Dans cette émission, qui comprend aussi les deux premières valeurs — 4 p. brun et 6 p.



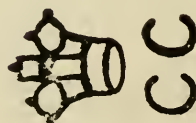
A



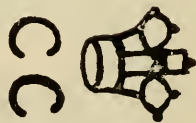
B



C



D



E

bleu non dentelés — nous rencontrons les variétés suivantes de filigrane :

Couronne C. C. droit (normal) (Fig. A).

Couronne C. C. renversé, (Fig. C).

Couronne C. C. à revers, (Fig. B).

Avec portions des mots CROWN COLONIES.

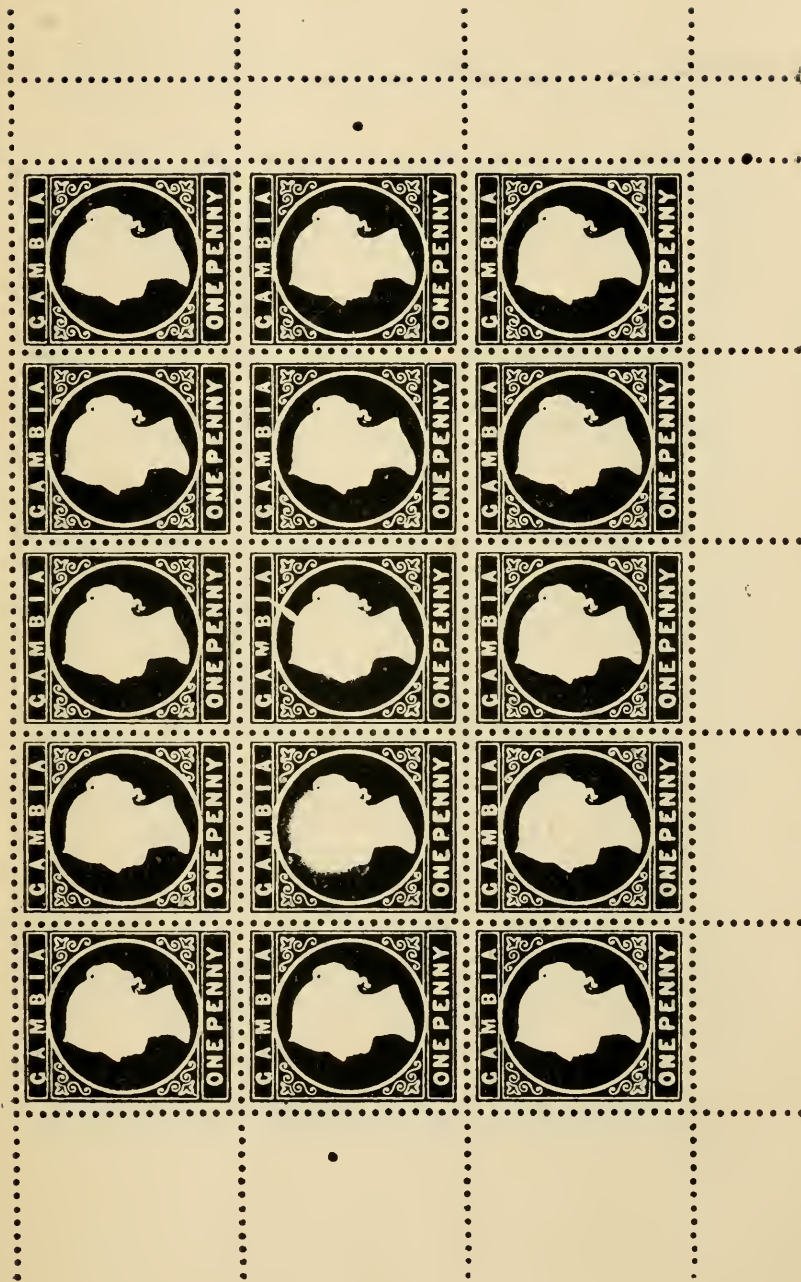


Planche IV, du 1 d. — Première perforation, à peigne.

Avec barres (c'est-à-dire lignes de division des panneaux).

La gomme se présente parfois blanche et parfois jaune, comme dans l'émission originale. La couleur du timbre de 4 p. varie de brun foncé à brun pâle, et celle du 6 pence de bleu foncé à bleu, mais la couleur foncée de ce dernier timbre a l'apparence très marbrée.

Les deux valeurs se trouvent également avec une double impression de l'estampe.

Parmi les exemplaires du 4 pence de cette émission que nous avons examinés, très peu d'entre eux portent la tache de couleur sur les cheveux, mais dans la feuille du 6 pence (Planche I) il y a des taches faiblement marquées sur les timbres N^{os} 1, 4, 5, 9, 12, et 13. Dans le N^o 11, sur la même feuille, la boucle et la fraction de boucle se joignent.

La date d'émission de ces timbrés filigranés est incertaine, mais le 6 p. fut enregistré dans *Le Timbre-Poste* de décembre 1874. Le 4 p. n'a pas été mentionné dans aucun des journaux de l'époque et il est probable qu'il ne fut émis que quelque temps après l'autre valeur.

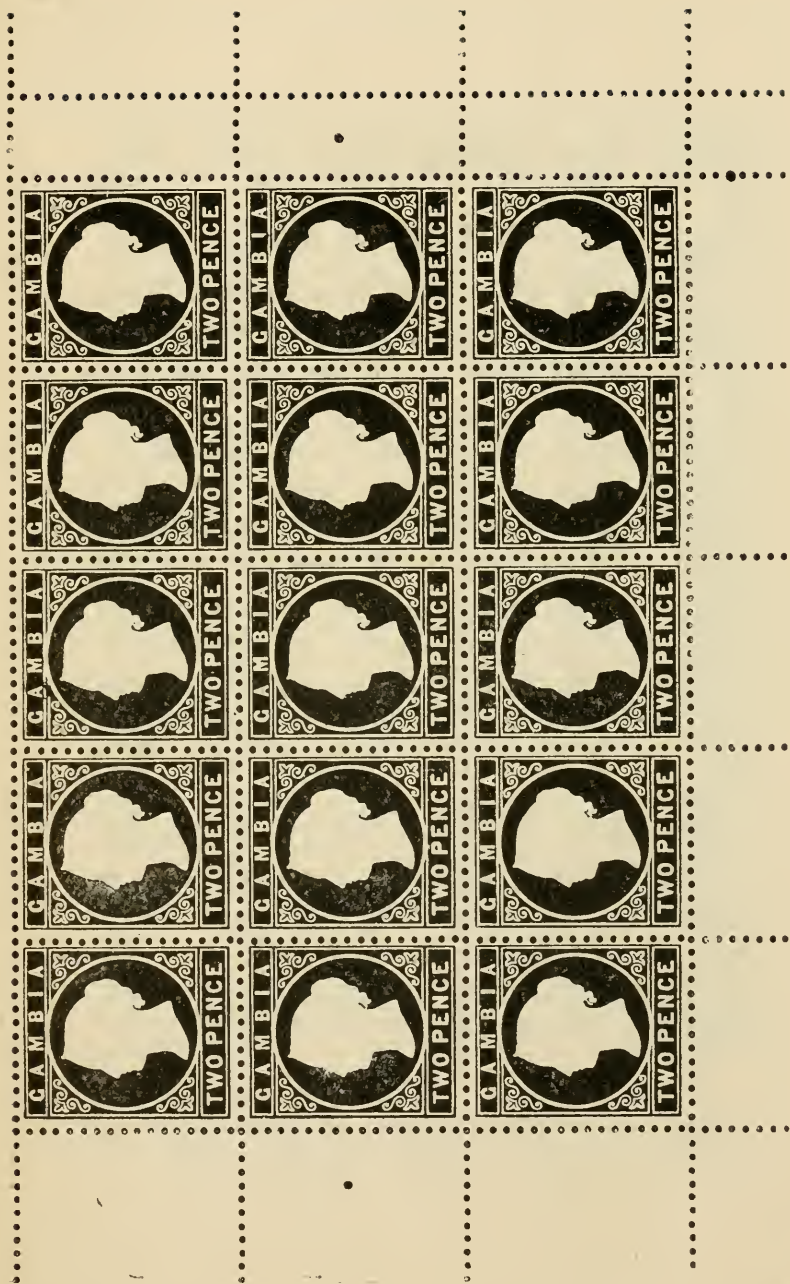


Planche V, du 2 pence — Première perforation, à poigne.

CHAPITRE IV.

EMISSION DE 1880

La Gambie fut admise dans l'Union Postale Universelle le 1^{er} janvier 1879, en même temps qu'un certain nombre d'autres possessions coloniales britanniques, et en juin de l'année suivante (1880) une série plus complète de timbres-poste fut émise, tous suivant le même modèle que les deux valeurs qui étaient en usage dans la Colonie depuis une douzaine d'années. Par la même occasion on adopta, pour raisons de commodité, la piqure des feuilles de timbres. Cette nouvelle série comprenait les valeurs suivantes, dont les nuances sont données dans l'ordre approximatif des tirages :

- $\frac{1}{2}$ d. jaune or, jaune or foncé, orange pâle, vermillon, vermillon orange foncé, citron*, ocre pâle* ;
- 1 d. brun-violet, brun-violet foncé ;
- 2 — rose pâle, rose, rose foncé ;

* Le $\frac{1}{2}$ d citron et le $\frac{1}{2}$ d ocre pâle sont généralement considérés comme des changements de couleur, résultant d'influences atmosphériques ou autres après que les timbres ont été imprimés.

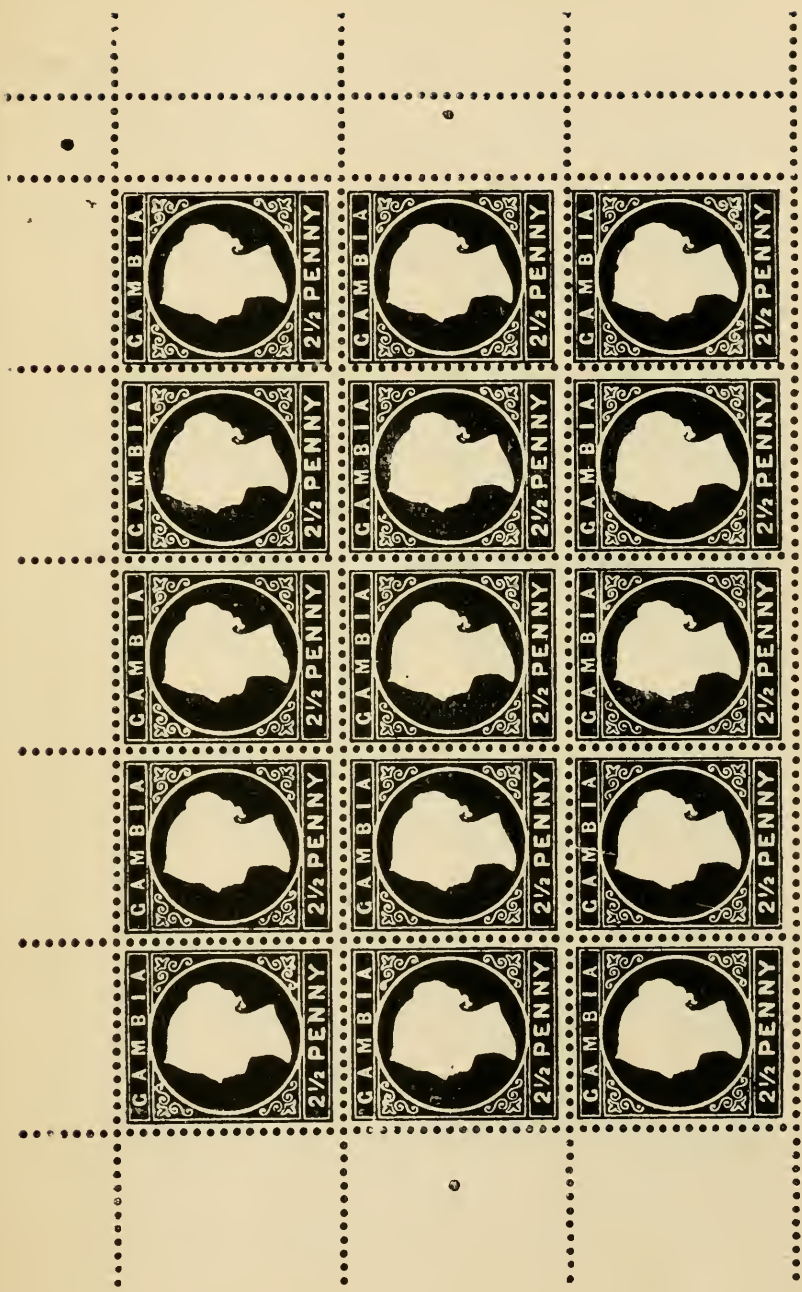


Planche VI, du 2 1/2 pence — Première perforation, à peigne (pointes en haut.)

- 3 — outremer pâle, outremer foncé, bleu foncé ;
4 — brun sépia, brun sépia foncé ;
6 — bleu pâle, bleu, bleu foncé ;
1 s. vert brillant, vert foncé.

Dans cette émission le filigrane apparaît tantôt droit, tantôt couché de côté, et des variétés de chaque se rencontrent, *renversés*. On peut admettre que le filigrane couché de côté « normal » va de gauche à droite. Des portions de lettres dans la marge et des lignes de division verticales des panneaux existent aussi dans certains timbres. Voici le tableau synoptique de ces variétés :

Couronne CC droit (Fig. A.) (Voir p. 18.)

Couronne CC droit renversé (Fig. C).

Couronne CC couché (Fig. D).

Couronne CC couché renversé (Fig. E).

Portions des mots CROWN COLONIES.

Lignes de division des panneaux.

La question des piqûres est d'un intérêt particulier dans cette émission des timbres de Gambie et dans la suivante, car tandis que, jusqu'à un certain point, les différents tirages peuvent se reconnaître par la nuance, ce sont les piqûres qui, pour les blocs et les feuilles, offrent le meilleur moyen de distinguer les tirages.

En premier lieu, les timbres étaient perforés avec une machine à une seule ligne, pi-

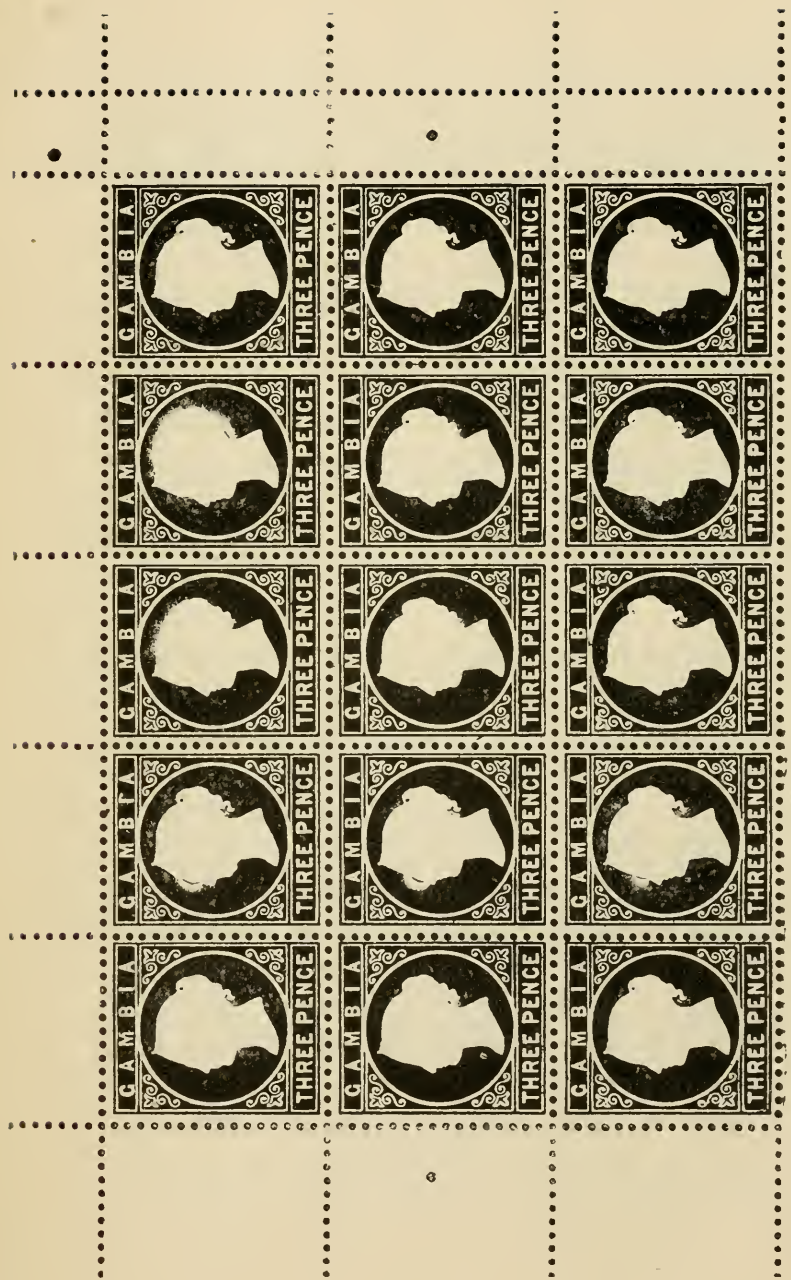


Planche VII, du 3 pence — Première perforation, à poigne (trois points de repère, à droite.)

qûre 14. Comme son nom l'indique, une machine à une seule ligne fait simplement une seule longue rangée de trous dans une direction :

.....
Dans le cas présent, où les feuilles étaient si petites, la rangée de trous est beaucoup plus longue qu'il n'est besoin, de sorte que dans les feuilles, elle s'étend à travers la marge de tous côtés, comme dans Planche II.

Les rangées horizontales peuvent être perforées d'abord (une rangée à la fois) et la feuille est alors tournée sur le côté et les divisions verticales sont perforées de la même manière.

Ce genre de machine à perforer présente cette particularité que, les points où les lignes verticales croisant les lignes horizontales tombent presque toujours en désaccord l'un avec l'autre ce qui produit l'effet indiqué sur le cliché page 36.

De cette façon on peut reconnaître des blocs et des paires de cette perforation sans aucune marge de côté. Des exemplaires simples perforés par cette méthode peuvent parfois se distinguer par la distance entre les perforations verticales.

Dans la perforation ultérieure de cette émission, la distance est fixe (comme on le verra) et la distance est de $20^{\text{mm}} \frac{1}{2}$ en mesurant de



Planche VIII, du 3 pence — Seconde perforation, à peigne (trois points de repère, à gauche.)

la pointe d'une perforation à la pointe de l'autre à travers le timbre. Tout timbre qui s'écarte en largeur de plus de $\frac{1}{2}^{\text{mm}}$ de cette distance de 20^{mm} $\frac{1}{2}$ peut donc être considéré comme perforé à la machine à la ligne simple.

Nous avons vu toutes les valeurs, excepté le 2 p. rose et le 1 sh. vert, perforés avec la machine à ligne simple et pour ainsi dire dans chaque cas le filigrane C. C. est droit. Une bande de trois 6 d. faisait exception avec le filigrane couché de côté. Toutes les feuilles qui portent cette perforation semblent être munies d'un point de repère de l'imprimeur au centre de chaque marge de côté.

Le système suivant de machine à perforer qui fut employé plus tard pour les tirages de l'émission de 1880 Couronne et C. C. est connu sous le nom de machine à peigne. La machine à peigne perce trois côtés d'un timbre à la fois et la forme de la première machine à peigne était la suivante :



L'arrangement des dents du peigne correspondant à l'arrangement des panneaux des timbres-poste coloniaux imprimés par Messrs. De La Rue et C°, de Londres, l'espace étroit



Planche IX, du 4 pence. — Perforation à peigne.

entre les deux dents au centre marquant la division entre deux panneaux horizontaux.

Pour la perforation des timbres de Gambie en petites feuilles de quinze, en trois rangées horizontales de cinq timbres on s'est servi des deux côtés de la machine, l'extrémité du peigne à l'un ou l'autre bout rentrant dans la marge de côté de la petite feuille. Quand le côté gauche de la machine était employé, la feuille était placée droite dans la machine et la rangée de timbres du haut était perforée la première, de sorte que la marge du haut n'était pas coupée par les perforations verticales, tandis que celle du bas l'était (voir Planche III).

Quand on se servait du côté droit de la machine, on semble avoir renversé systématiquement les feuilles pour les placer dans la machine, ce qui laissait la marge inférieure en blanc tandis que la marge supérieure était coupée par la perforation. Si la feuille avait été simplement renversée et perforée par la même portion de la machine, comme décrit précédemment, l'étroit espace produit par les dents resserrées du centre se serait trouvé sur la marge de gauche au lieu de celle de droite. En comparant les planches III et VI on verra que l'espace étroit est à droite dans les deux cas, mais dans la planche III la perforation commence en haut sur le côté gauche de la

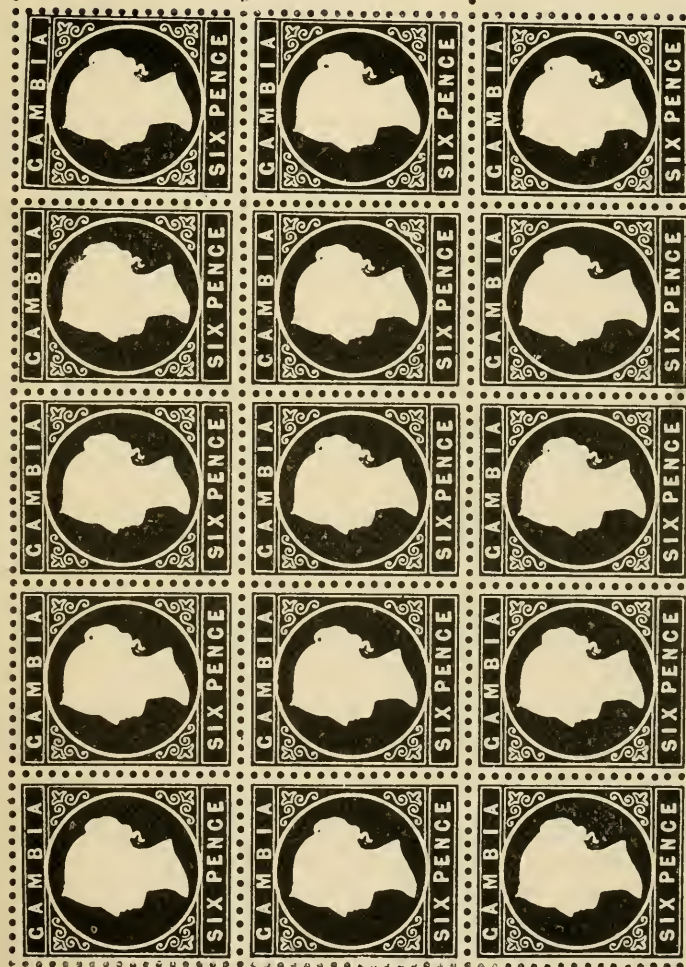


Planche X, du 6 pence — Première perforation, à peigne (vignettes inclinées nos 4 et 5.)

machine et dans la planche VI elle part du bas de la feuille, sur la portion de droite de la machine.

Il est possible qu'il existe des feuilles avec les lignes de perforation resserrées sur le côté gauche. C'est en vain que nous avons recherché de telles variétés, mais il se peut qu'elles existent. Une feuille renversée placée sur le côté gauche de la machine aurait sa marge du haut perforée et les lignes de perforation resserrées à gauche ; tandis qu'une feuille placée sur le côté droit de la machine en commençant par le haut aurait la marge supérieure intacte et celle du bas perforée, alors que les perforations rapprochées seraient à gauche.

Ce peigne opère en général si régulièrement que les perforations restent parfaitement symétriques là où les lignes se rencontrent.

Parfois, cependant, une feuille peut dévier, et une perforation se produit en conséquence.

Les planches perforées à l'aide de la machine à peigne portent généralement un point de repère de l'imprimeur dans la marge gauche et trois dans celle de droite. (Voir feuilles III, VII, IX, XI, XIV, XV.)

Le $\frac{1}{2}$ d. orange vermillon pâle existe avec double perforation en haut et sur les côtés.

Une variété secondaire du 2 d. rose a une petite tache blanche à $\frac{1}{2}^{\text{mm}}$ du nez. C'est le



Planche XI, du 6 pence — Seconde perforation, à peigne (vignettes inclinées nos 4 et 5.)

timbre N° 6 de la feuille. Cette variété a été remarquée sur plusieurs feuilles (mais non sur toutes), de cette valeur, et dans divers blocs, paires et exemplaires simples. Les timbres supérieurs de gauche et de droite (N^{os} 1 et 5) de la valeur de 6 d. sont inclinés obliquement vers l'extérieur, de façon très proéminente. (Voir Planche X.)

Toutes les valeurs présentent des variétés dans les cheveux derrière la tête et dans les boucles de cheveux.

CHAPITRE V.

EMISSION DE 1886-87

En 1886 un certain nombre des timbres commencèrent à paraître sur papier avec filigrane Couronne C. A., les initiales de « Crown Agents » (Agents de la Couronne). Les couleurs furent changées et une nouvelle valeur portant l'inscription « 2 ½ *PENNY* » sur la bandelette inférieure, fut ajoutée à la série.

Les valeurs et couleurs de cette émission sont indiquées ci-après :

- ½ p. vert grisâtre, vert de myrte (avec nuances).
- 1 p. carmin, rose-carmin, rouge.
- 2 p. jaune orange, orange, orange foncé.
- 2 ½ p. outremer pâle, outremer foncé.
- 3 p. gris, gris-ardoise, gris-perle.

4 p. brun, brun foncé.

6 p. vert olive, vert bronze, vert grisâtre.

1 s. violet, violet foncé.

Toutes les valeurs existent avec estampage



Perforation en ligne simple (remarquez le croisement
des lignes de perforation)

double ; plusieurs avec l'estampage double,
dont une impression renversée ; avec piqure
double et triple en partie ; et avec gomme
jaune et blanche.

Le filigrane Couronne C. A. est uniformé-
ment couché dans cette émission, la position

normale étant de droite à gauche (Fig. F.), mais il se rencontre aussi renversé (Fig. G.).



La méthode pour couper les feuilles de papier Couronne C. A. était de couper en deux



Perforation à peigne (comparez le croisement des lignes avec celui de la figure p. 36)

horizontalement chaque *dem-feuille* et ensuite de la couper deux fois verticalement, de

manière à diviser chaque morceau en trois petites feuilles. La *demi-feuille* de papier C. A. donnait ainsi six petites feuilles de Gambie. (Voir planches XII et XIII.)

Les opérateurs à la machine à couper, de même que ceux à la presse, semblent avoir pris le plus grand soin pour arranger toutes les petites feuilles de façon uniforme pour les passer sous la presse, car les variétés avec le filigrane de gauche à droite sont rares. Les diagrammes sur les planches XII et XIII illustreront plus clairement que toute autre explication la méthode exacte de la division du papier Couronne CA.

Les premiers tirages de l'émission Couronne CA furent perforés avec la machine à peigne décrite dans le chapitre précédent, mais pour les tirages subséquents, une nouvelle machine à peigne fut introduite, laquelle n'avait pas les dents resserrées dans la marge et en conséquence les feuilles n'ont pas la double rangée de perforation dans la marge de droite. Les piqures produites par les deux sortes de machine sont de la même mesure et ne peuvent pas se distinguer dans les exemplaires simples ou les blocs, mais seulement dans les feuilles ou exemplaires avec des morceaux de marge. L'effet des deux différents peignes sur la feuille peut se comparer sur les deux feuilles du 6 pence illustré sur les planches X et XI.

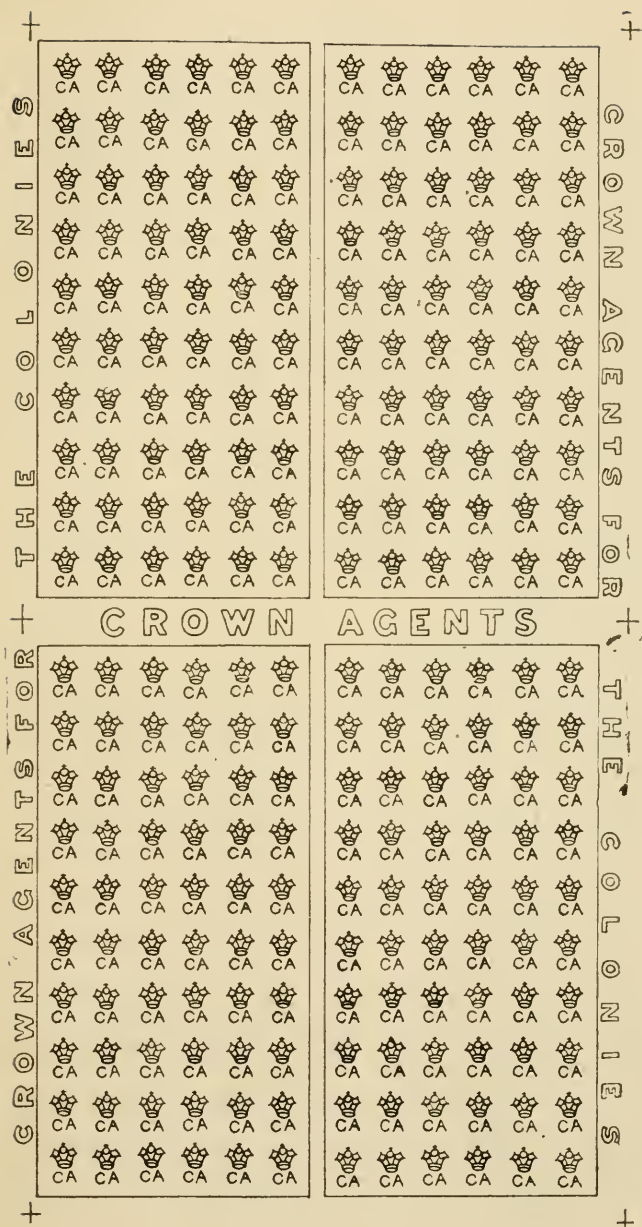


Planche XII. — Diagramme d'une feuille entière de papier
au filigrane Couronne C A.

On peut remarquer (Planche VIII) le second peigne avec la perforation qui traverse la marge du haut, laissant en blanc celle du bas, ce qui prouve que certaines feuilles furent perforées en partant du bas puisque c'est ainsi que l'effet se produit.

Il existe des exemplaires non dentelés de toutes les valeurs dans les nuances suivantes :

$\frac{1}{2}$ p. vert-grisâtre	non dentelé
1 p. rouge pâle	— —
2 p. jaune orange	— —
2 $\frac{1}{2}$ p. outremer pâle	— —
3 p. gris perle	— —
4 p. brun	— —
6 p. vert ardoise	— —
1 s. violet foncé	— —

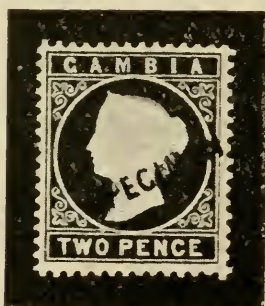
Il existe aussi les essais de couleurs suivantes, perforés 12 au lieu de 14 :

- $\frac{1}{2}$ p. rose,
- $\frac{1}{2}$ p. violet
- $\frac{1}{2}$ p. vert sombre,
- $\frac{1}{2}$ p. orange mat pâle,
- 3 p. vert olive.

Dans certaines feuilles du timbre de $\frac{1}{2}$ p., le timbre N° 2 a la lettre M de GAMBIA avec le jambage de gauche allongé légèrement ; le N° 5 sur la même feuille présente un défaut similaire dans le jambage droit de la lettre. (Voir planche III, reproduction qui, cependant, ne montre la variété que sur le timbre

père étant ajoutés dans la marge de gauche et les points en haut et en bas du côté droit étant enlevés (Planche VIII). Il fut imprimé en gris perle seulement.

Les premiers tirages du timbre de 6 pence ont les vignettes obliques et présentent aussi le léger agrandissement des timbres dans la rangée supérieure. Ces variétés existent dans les nuances vert olive, vert bronzé et vert grisâtre. Plus tard on fabriqua une nouvelle planche sans le défaut dans la rangée du haut et elle fut imprimée seulement dans la teinte vert grisâtre. (Planches XI et XIV.)



On peut également noter qu'il y a deux sortes de surcharges sur les timbres SPECIMEN de cette série, dont l'une a les lettres qui obliquent en montant, tandis que l'autre est horizontale.

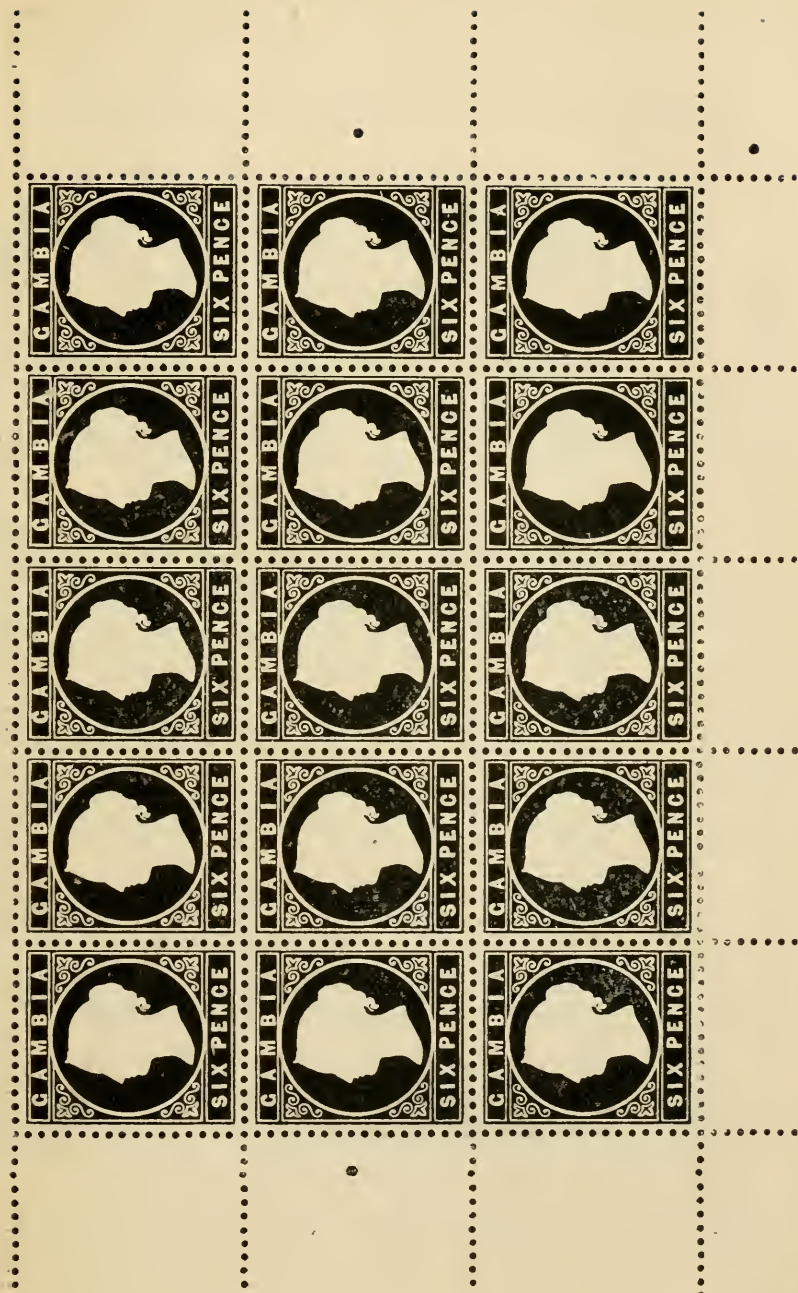


Planche XIV. — Nouvelle du 6 pence (sans la rangée défectueuse du haut).

CHAPITRE VI.

LA SERIE A L'EFFIGIE DE LA REINE

1893

Le 31 janvier 1898, l'avis suivant fut publié concernant les timbres-poste de la Colonie :

*Retrait de la Présente Emission
de Timbres-Poste de Gambie.*

Le 1^{er} mai 1898, la présente émission (si elle n'est pas épuisée antérieurement), de toutes les valeurs des timbres-poste de Gambie qui seront alors dans les mains du Gouvernement sera détruite, et une nouvelle série de timbres sera alors mise en circulation.

*Bureau de l'Administrateur,
Bathurst, Gambie, 31 janvier 1898.*

Après être restée fidèle pendant près de trente ans au gracieux dessin des timbres « Camée » la Colonie adopta le type De La Rue, régulier, imprimé avec une planche « passe-partout » qui faisait fonction pour nombre d'émissions coloniales.

Des essais furent préparés en tirant des impressions de cette planche, avec le profil de la Reine face à gauche, dans un cercle, et les

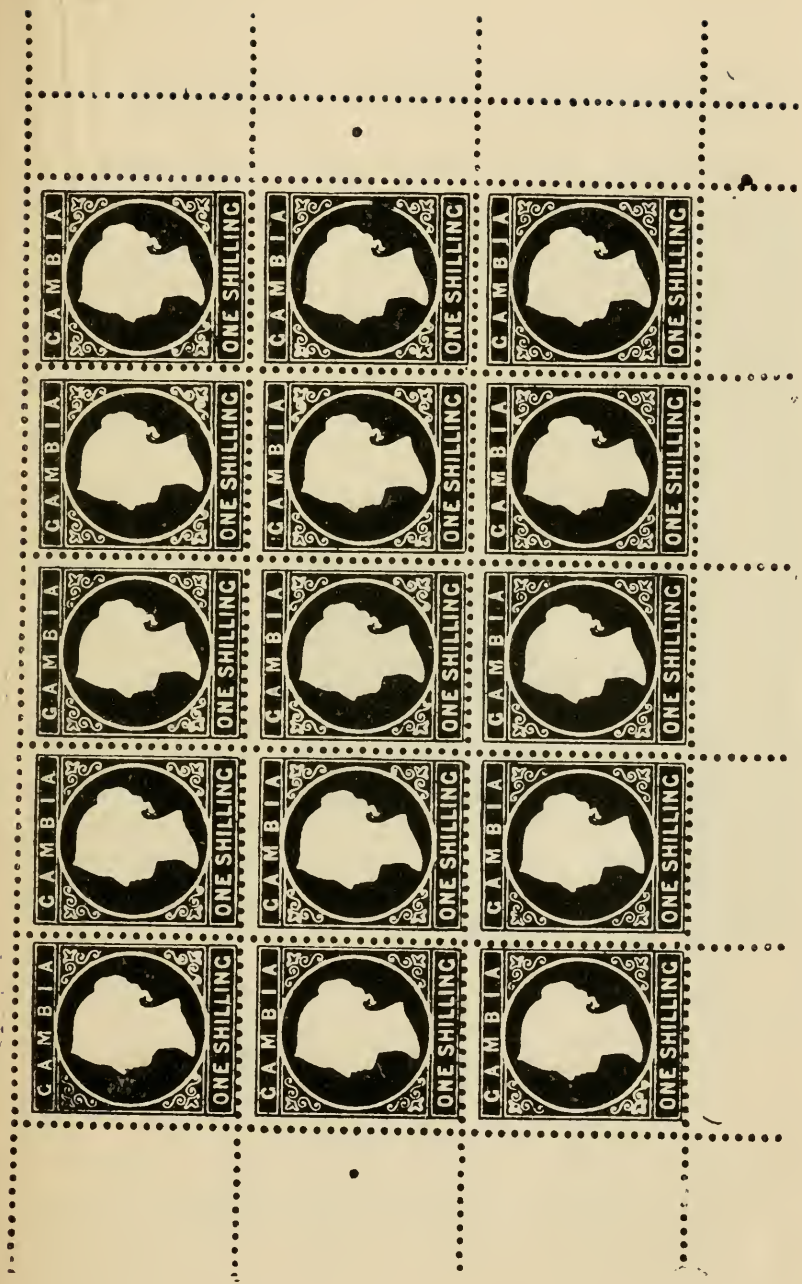


Planche XV, du 1 shilling. — Première perforation à peigne.

mots POSTAGE — POSTAGE, de chaque côté, le cartouche supérieur étant laissé en blanc pour le nom de la Colonie, ainsi que l'espace pour le cartouche sexagonal de la valeur, au bas. Les essais consistent en ces impressions avec le mot GAMBIA et les valeurs projetées peintes à la main, afin de montrer l'effet approximatif des timbres qui seraient obtenus avec cette planche passe-partout. On ne connaît que très peu d'essais de cette sorte.



Les valeurs produites dans la nouvelle série étaient :

- $\frac{1}{2}$ p. vert sombre et vert (Planches 2 et 3).
- 1 p. carmin et carmin (Planche 2).
- 1 p. carmin foncé et carmin foncé (Planche 3).
- 2 p. orange et mauve (Planche 2).
- 2 $\frac{1}{2}$ p. outremer et outremer (Planche 2).
- 3 p. mauve et outremer pâle (Planche 2).

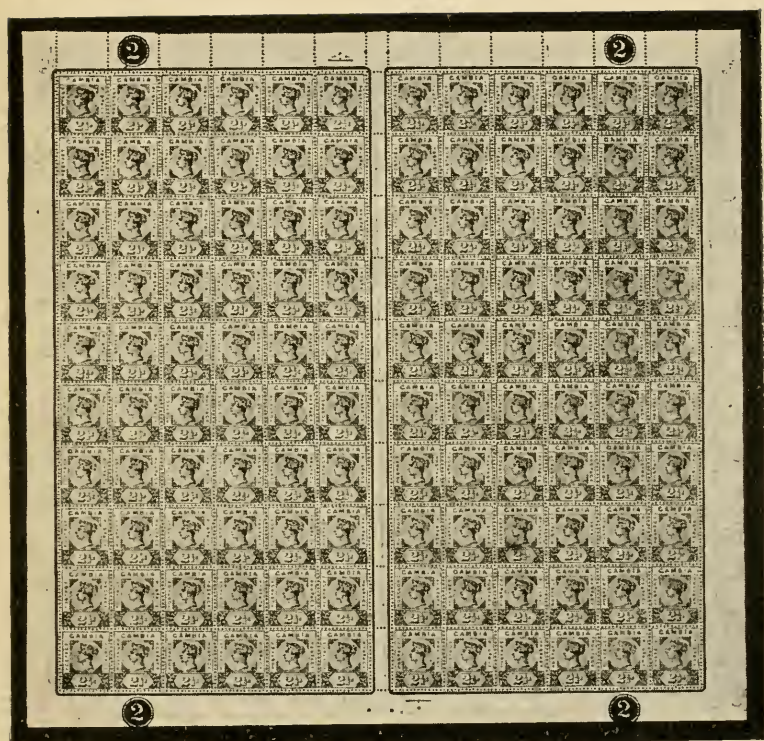
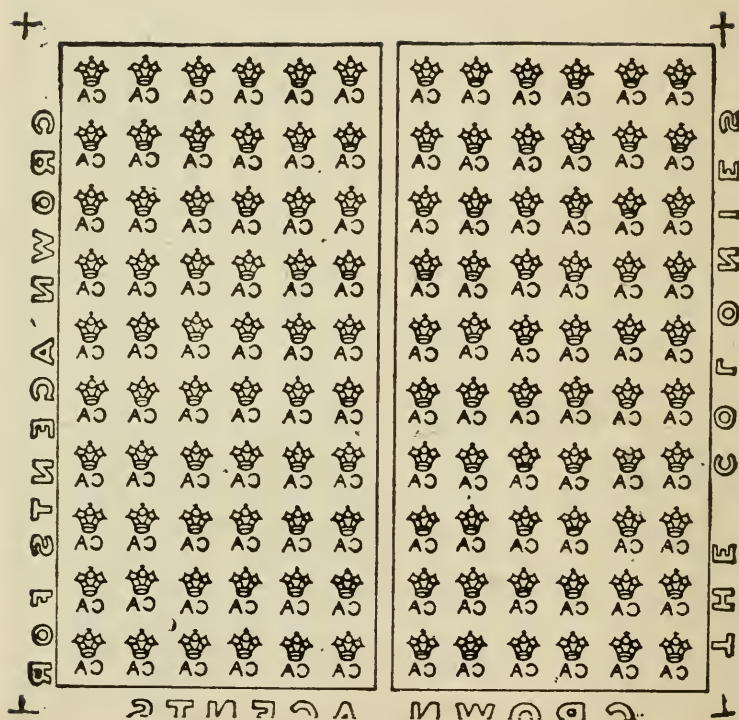


Planche XVI — Réduction d'une feuille complète montrant l'arrangement des panneaux pour correspondre à la demi-feuille de papier au filigrane couronne C A (voir cette figure par transparence).



Filigrane de la réduction ci-contre (à examiner par transparence)

3 p. mauve foncé et outremer foncé (Planche 3).

4 p. brun et outremer (Planche 2).

6 p. vert olive et carmin (Planche 2).

1 s. violet et vert (Planche 2).

Tous les timbres furent imprimés en deux fois, le dessin général étant imprimé d'abord avec la planche passe-partout, tandis que le nom GAMBIA et le cartouche de la valeur étaient imprimés séparément avec une planche spéciale dite « de valeur ».

Dans les valeurs de $\frac{1}{2}$ p., 1 p., et $2 \frac{1}{2}$ p., cependant, la planche générale et celle de la valeur étaient imprimées dans la même couleur.

Les planches étaient construites pour l'impression de feuilles de 120 timbres, divisées en deux panneaux de 60 timbres chacun. Le numéro de la planche apparaît dans la marge au-dessus et au-dessous de chaque panneau (Planche XVI). Il consiste en un chiffre en blanc sur un fond circulaire en couleur et est imprimé par la planche générale. La planche portant le N° 2 servit pour toutes les valeurs de la série, mais les tirages ultérieurs des timbres de $\frac{1}{2}$ p., 1 p., et 3 p. furent imprimés à l'aide de la planche N° 3. Dans le cas du $\frac{1}{2}$ p. et du 1 p. les impressions de la planche N° 3 n'offrent pas de variation de nuance marquée, mais dans le 3 p. les couleurs mauve et outre-

mer sont toutes deux distinctement plus foncées.

La piqure mesure toujours 14 ; le filigrane est Couronne C. A. comme dans la dernière émission, mais droit au lieu d'être couché, attendu que ces planches POSTAGE — POSTAGE furent construites pour correspondre avec le filigrane du papier.

CHAPITRE VII.

LA SERIE A L'EFFIGIE DU ROI EDOUARD

1902-1906

Le changement du type Effigie de la Reine pour le dessin avec l'effigie du Roi Edouard survint en 1902 et la nouvelle planche « passe-partout » des Colonies fut mise en usage. Elle porte le N° 1 qui est placé sur la planche de la même manière que le numéro des planches à l'effigie de la Reine. Toutes les valeurs de l'émission précédente sont répétées dans la nouvelle série et de plus on y a ajouté une valeur de 2 shillings. Plus tard, en mai 1905, trois nouveaux timbres firent leur apparition, de la valeur, respectivement de 1 s. 6 p., 2 s. 6 p., et 3 s. De ces trois valeurs, il ne fut imprimé, dit-on, que 6.000 exemplaires de chaque.

Les timbres étaient dentelés 14 et étaient imprimés sur le même papier (Couronne et

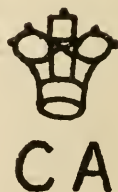


CA) que la dernière émission. Ils comprenaient les valeurs suivantes :

Filigrane Couronne CA.

- $\frac{1}{2}$ p. vert et vert,
- 1 — carmin et carmin,
- 2 — orange et mauve,
- 2 $\frac{1}{2}$ — outremer et outremer,
- 3 — lilas et bleu,
- 4 — brun et bleu,
- 6 — vert olive et carmin,
- 1 s. violet et vert,
- 1 s. 6 p. vert et carmin sur papier jaune,
- 2 s. ardoise foncé et orange,
- 2 s. 6 p. viol. br. et bistre sur papier jaune.
- 3 s. carmin et vert sur papier jaune.

En mai 1905, trois autres nouvelles valeurs



apparurent aussi, imprimées sur papier Couronne CA multiple, chaque timbre présentant les portions de deux dessins, ou plus, du filigrane au lieu d'un seul dessin, plus ou moins complet, comme auparavant. Les nouveaux timbres étaient ceux de 5 p., 7 $\frac{1}{2}$ p., et 10 p.,



et ils constituaient des dénominations peu ordinaires ; aussi leur émission donna lieu à des discussions prolongées parmi les collectionneurs, dont certains attribuèrent l'émission à des motifs qui ne s'inspiraient pas



strictement des nécessités postales légitimes. En se référant à l'Ordonnance des Postes N° 6

de 1887 (citée dans le Chap. I.) on verra que le tarif en vigueur dans la Gambie pour les paquets assurés était : 5 p. jusqu'à £ 12, 7 $\frac{1}{2}$ p. jusqu'à £ 24 et 20 p. jusqu'à £ 36. Ainsi, il n'était donc pas déraisonnable, si, comme on peut le supposer, les habitants de la Colonie faisaient usage de ces taux d'assurance, d'avoir des timbres de ces dénominations.

Le nouveau papier au filigrane multiple avait été adopté pour la valeur de 1 p. en 1904 et il fut introduit pour toutes les autres valeurs, excepté le 1 s. 6 d., le 2 s. 6 d. et le 3 s. durant 1905-06. Sur ce papier nous comptons donc les timbres suivants :

Filigrane Couronne CA multiple.

- $\frac{1}{2}$ p. vert et vert,
- 1 — carmin et carmin,
- 2 — orange et mauve,
- 2 $\frac{1}{2}$ — outremer et outremer,
- 3 — lilas et bleu,
- 4 — brun et outremer,
- 5 — gris et noir,
- 6 — vert olive et carmin,
- 7 $\frac{1}{2}$ — vert et carmin,
- 10 — brun olive et carmin,
- 1 s. violet et vert,
- 2 — ardoise foncé et orange.

CHAPITRE VIII

L'EMISSION PROVISOIRE DE 1906

L'émission que nous avons à décrire ensuite est celle de timbres provisoires émis pendant que les valeurs de $\frac{1}{2}$ p. et 1 p. faisaient temporairement défaut. Le correspondant à Bathurst de *l'Ewen's Weekly Stamp New* écrivait à ce journal le 30 avril 1906, l'information suivante qui parut dans le numéro du 26 mai 1906 :



« Les timbres-poste surchargés de 1 penny et $\frac{1}{2}$ penny sur les valeurs de 3 s. et de 2 s. 6 p. respectivement, furent mis en vente le 10 courant et retirés le 23 avril. L'émission devint nécessaire par suite du retard dans la réception d'une commande de timbres envoyée en Angleterre le 9 février et aussi à cause des ventes anormales, pour une raison

inconnue, des timbres ordinaires de 1 penny et $\frac{1}{2}$ penny durant février et mars.

« Une très petite émission fut faite en attendant l'arrivée du courrier du 24 avril qui apporta la commande attendue. L'émission totale comprenait 4.500 timbres de 1 penny et 3.780 timbres de $\frac{1}{2}$ penny. »

Les timbres surchargés pour fournir ces vignettes provisoires étaient le 2 s. 6 p. violet brun et bistre sur papier jaune, qui était surchargé pour le demi-penny et le 3 s. carmin et vert sur papier jaune pour la surcharge du 1 penny.

L'impression fut effectuée dans la Colonie. Dans le cas du $\frac{1}{2}$ p. la surcharge consiste en les mots HALF PENNY sur deux lignes, en caractères majuscules gras et au-dessous se trouvent deux barres formées par des filets ordinaires d'imprimeur, de 8^{mm} $\frac{1}{2}$ de long environ, annulant le chiffre original de la valeur du timbre.

Les caractères et les filets étaient disposés de façon à surcharger les timbres 30 à la fois (5 rangées horizontales de 6 timbres) ; de sorte que la feuille entière de 120 timbres devait passer quatre fois sous la presse.

Il existe une légère différence d'espacement entre le bas des lettres du mot PENNY et la barre supérieure, dans les troisième et quatrième rangées de la composition. Dans les

rangées N^{os} 1, 2 et 5, la barre est à 5^{mm} de distance du bas des caractères ; dans les rangées N^{os} 3 et 4, l'espace est de 4^{mm} seulement.

Le premier timbre dans la seconde rangée de la composition constitue une variété dans laquelle l'E de PENNY est brisé et le mot se lit PFNNY. La seule autre variété que l'on rencontre dans la composition est un Y légèrement abaissé dans le mot PENNY, sur le premier timbre de la cinquième rangée.

Le timbre de 3 s. fut surchargé avec les mots « ONE PENNY » en une ligne de petites majuscules. La surcharge était apposée sur un panneau entier de 60 timbres à la fois de sorte que la feuille complète de 120 timbres était surchargée en deux impressions au lieu de 4 comme le $\frac{1}{2}$ p. sur 2 s. 6 p.

Les seules variétés qui aient été enregistrées de cette surcharge de ONE PENNY sont de légers défauts, qui, peut-être, ne se sont produits que dans certaines impressions et non de façon constante. Cependant, on connaît des exemplaires avec double surcharge.

L'émission de ces deux surcharges provisoires, survenant après l'émission en 1905 des timbres de 5 p., 7 $\frac{1}{2}$ p. et 10 p., donna naissance à beaucoup de critiques de la part des philatélistes, qui crurent que la Colonie avait recours à des moyens peu louables pour aug-

menter son revenu par la vente de timbres aux collectionneurs.

A la demande de Lord Crewe, Ministre des Colonies, une enquête eut lieu quelque temps après relativement à l'émission de divers timbres-poste des Colonies Britanniques et les raisons qui les motivèrent. Le rapport du gouverneur de Gambie est cité dans le rapport imprimé de la Commission d'enquête :

« Le Gouverneur de la Colonie déclare que, le stock des timbres de $\frac{1}{2}$ p. et de 1 p. ayant été épuisé, avant l'arrivée d'une nouvelle provision qui avait été commandée, on ne put fournir au public de timbres (réguliers), de ces deux valeurs, du 2 au 10 avril, et les lettres nécessitant cet affranchissement furent estampillées « POSTAGE PAID » (Port Payé). Les timbres surchargés furent en vente du 10 avril au 24 avril, date à laquelle la nouvelle provision commandée put être mise en service. Un surplus restait qui fut détruit avec les précautions convenables. »

Le solde non-vendu des timbres provisoires de $\frac{1}{2}$ p. restant en mains fut détruit « suivant les ordres du Secrétaire d'Etat et par une commission spéciale nommée par Son Excellence le Gouverneur par intérim » le 16 octobre 1906. On ne dit pas quelle était l'importance du « solde non-vendu » qui fut ainsi détruit.

Enfin, en 1912, parut la série au type de Georges V.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — La Colonie et la poste	1
CHAPITRE II. — Émission « Camée » de 1869	8
CHAPITRE III. — Émission de 1874.....	14
CHAPITRE IV. — Émission de 1880.....	22
CHAPITRE V. — Émission de 1886-87.....	35
CHAPITRE VI. — La série à l'effigie de la Reine, 1898.....	44
CHAPITRE VII. — La série à l'effigie du roi Édouard, 1902-06.....	51
CHAPITRE VIII. — L'Émission provisoire de 1906	55

